

Discours pour le colloque PROFET
sur les « techniques d'écloserie »
Vendredi 16 janvier 10h Cité mondiale

Mesdames, Messieurs,

Remerciements.

En tant que Député européen, vice-président de la commission pêche du Parlement et auteur d'un rapport « sur l'aquaculture dans l'Union européenne : présent et avenir » en 2002, je ne pouvais pas rester insensible à une initiative comme PROFET, organisée par la Fédération européenne des Producteurs Aquacoles et, visant à créer 6 ateliers de travail trans-nationaux sur les besoins en recherche du secteur de l'aquaculture européenne.

Dans mon rapport, j'avais moi-même mis l'accent à l'époque sur l'ardente obligation, tant pour la Commission européenne que pour les Etats membres, de renforcer la recherche dans tous les domaines de l'aquaculture sans exception et d'allouer à cette fin des crédits suffisants.

La Commission, en 2002, dans son rapport intitulé « une stratégie pour le développement durable de l'aquaculture européenne », concluait aussi de son côté sur la nécessité de renforcer la recherche dans le domaine de l'aquaculture tant par la mise en place de programme de financement européen que par le biais d'aides dans le cadre des programmes nationaux de l'IFOP.

Pour faire suite à son rapport, la Commission vient de proposer un règlement modifiant le règlement IFOP pour intégrer des mesures pour encourager la recherche appliquée et le développement technologique en aquaculture ainsi que des mesures pour encourager les entreprises aquacoles à améliorer les performances environnementales. Je serai le rapporteur de ce texte devant le Parlement.

D'une manière plus générale, la nécessité d'aider au développement européen de l'aquaculture, provient du fait qu'il est acquis que la pêche seule ne peut satisfaire à la demande et que l'aquaculture s'avère être un complément indispensable.

Comme vous le savez, durant la dernière décennie, la consommation mondiale de poissons a augmenté de 31% alors que les prises en mer n'ont pu s'accroître que de 9%. Et encore, à ce rythme, certains stocks de poissons sont tombés à des niveaux bas ou très bas.

L'aquaculture a donc une place de plus en plus importante à remplir. Cependant, pour autant, il ne s'agit pas de faire n'importe quoi.

Si l'on prend le cas de la salmoniculture française, celle-ci doit faire face à certaines difficultés économiques avec des fermetures d'entreprises du fait, entre autres, de la concurrence exacerbée du saumon d'élevage en eau marine, du tassement du prix des salmonidés à la consommation et des contraintes législatives et réglementaires en matière environnementale très fortes.

Pour emporter la faveur des consommateurs avec des produits sains et sûrs tout en respectant le milieu naturel, ce qui est l'objectif final, l'aquaculture doit être tournée vers le développement durable. Je crois que, sur ce point, il y a une prise de conscience générale de tous les acteurs concernés.

Par parenthèse, j'espère que l'étude canado-américaine sur les teneurs des saumons d'élevage norvégiens et écossais en polluants cancérigènes, parue dans la revue Science, volontairement polémique et non dénuée d'arrière-pensée, ne va pas enrayer en Europe la poursuite du développement durable en aquaculture.

Bien entendu, sur le développement durable, il est possible d'adopter une approche empirique. Si je reprends le cas du saumon, dans le numéro de décembre 2003 de la revue La Pêche européenne, il est question d'une petite entreprise d'Ecosse, la société Loch Duart, qui cherche à reproduire les conditions de vie naturelles du saumon. Les cages ont une densité de population de quelque 25% inférieure à la norme et les poissons sont nourris selon un mode sensé reproduire l'alimentation d'un saumon sauvage. Ce saumon d'élevage est certes un produit de haute qualité. Mais, cette solution n'est pas forcément transposable sur une grande échelle.

Par contre, si on aborde de manière scientifique le concept de développement durable, celui-ci peut être source d'innovation tout en permettant une approche industrielle. Et, dans ce cadre, la recherche a un rôle fondamental à jouer.

Les ateliers PROFET, en permettant d'identifier les besoins en recherche des différents secteurs européens de production, vont être une source intéressante d'informations pour les scientifiques ainsi que pour la Commission européenne afin d'orienter les financements.

En effet, il peut exister un certain décalage entre la demande et l'offre de recherche. Les scientifiques ne sont pas nécessairement capables de répondre à tous les problèmes soulevés mais peuvent aussi proposer des innovations ne répondant pas à une demande explicite de la part des professionnels.

D'une manière générale cependant, on peut dire que les besoins exprimés sont fortement liés à une ambition de qualité tant du produit (qualité organoleptique, nutritionnelle et sanitaire de la chair, qualité des œufs et des juvéniles) que de la manière de produire (bien-être des animaux, qualité de l'alimentation, qualité de l'environnement) qui est sous-jacente au concept de développement durable.

Il est dès lors possible de regrouper les besoins en recherche autour de 6 objectifs :

- réduire les impacts négatifs des élevages en terme d'alimentation et de traitement sanitaire notamment
- maîtriser les milieux d'élevage afin de combattre les pollutions
- réduire les coûts de production
- améliorer la qualité
- diversifier les produits
- promouvoir l'image

Je souhaiterais, pour terminer, m'attarder simplement sur deux points en rapport avec ces objectifs.

Premier point : l'alimentation.

Actuellement, le coût de l'alimentation constitue un poste important pour les professionnels du secteur. Cet aliment doit contenir une grande quantité (de l'ordre de plus de 40%) de protéines d'origine animale. En règle générale, on donne donc aux poissons d'élevage des farines et huiles de poissons.

Or, pour produire 6 millions de tonnes de farine (dont 40% sont destinés à l'aquaculture) et un million de tonnes d'huile (dont 80% sont destinés à l'aquaculture), il faut 25 à 30 millions de tonnes de poissons ce qui représente le tiers de la pêche annuelle. La pêche minotière concourt indirectement ou directement par une rupture de la chaîne alimentaire à épuiser la ressource halieutique. J'ai d'ailleurs demandé à la Commission une étude plus précise à ce sujet. Il semble toutefois qu'à ce rythme, en 2010/2015, il n'y ait plus d'huile de poissons en quantité suffisante. Déjà, le prix des farines et huiles de poissons devient prohibitif.

Il existe donc une tendance lourde à chercher un substitut alimentaire aux farines et huiles de poissons permettant de faire diminuer le coût de l'alimentation sans pour autant que cela nuise aux qualités intrinsèques tant nutritionnelles que physiques ou organoleptiques des poissons.

Je sais que des études très avancées sur des substituts végétaux sont menées à la station d'hydrobiologie de l'INRA à Saint-Pee-sur-Nivelle en France dont le directeur, Monsieur Kaushik, est l'un des plus grands spécialistes de la nutrition aquacole.

Néanmoins, cela fait naître des questions telles que: va-t-on transformer les poissons en végétariens ? Est-ce qu'il n'y a pas un risque d'introduire des OGM avec les protéines d'origine végétale ?

Dans le même ordre d'idée, l'utilisation de farine de viande ou de farine de sang d'animaux terrestres en substitut pose notamment des questions sur l'éventuelle transmission du prion aux poissons avec le risque que cela peut poser s'ils sont destinés à l'alimentation humaine.

Parallèlement, des études sont également menées pour réduire les impacts négatifs de l'alimentation (matières organiques, résidus médicamenteux) et ainsi limiter la pollution et les sources de contamination.

Deuxième point : la maîtrise des écloséries.

La maîtrise du cycle de vie des espèces et, en particulier, la maîtrise des écloséries, est la clé de voûte d'un développement autonome de l'aquaculture. Il était donc normal qu'un atelier PROFET y soit consacré.

En effet, de la qualité des géniteurs dépend la qualité des œufs donc la qualité des larves, donc la qualité des juvéniles, donc la qualité des adultes qui seront destinés à la vente. Cela implique la maîtrise de la première alimentation, de la croissance et des développements précoces, des pathogènes ainsi que la prévention des maladies. Il va sans dire que la génétique a une part importante à jouer.

Je souhaite que les travaux de ces deux journées soient suivis de réalisations concrètes afin de tendre toujours plus vers une aquaculture durable. Il ne faut pas perdre de vue, au risque de me répéter, que l'objectif final c'est le consommateur et donc notamment l'amélioration de sa perception des produits aquacoles afin qu'il les achète sans retenue.

Je ne pourrai pas terminer mes propos sans témoigner ma confiance et faire part de mon admiration aux aquaculteurs aquitains qu'ils soient ostréiculteurs, éleveurs en mer ou en eau douce. En les côtoyant, j'ai découvert de grands professionnels particulièrement conscients de leur responsabilité, ce qui me conduit à être un défenseur farouche et déterminé de votre profession.